

10 Ans de Règne de S.A.S. le Prince Souverain



Le samedi 11 Juillet et le dimanche 12 juillet 2015 resteront dans la mémoire de la communauté monégasque qui s'était réunie autour de S.A.S. le Prince et de S.A.S. la Princesse Charlene pour partager un moment de joie, de communion et d'émotion sur la Place du Palais à l'occasion des 10 ans de règne de S.A.S le Prince.



**ME – Le Contrôle Général
des Dépenses**



**INT – Les résultats des examens
de fin de cycles**



**DASS – A Qiétüdine et Cap Fleuri :
les activités proposées**



**DEEU – La Roseraie Princesse
Grace : élue jardin d'excellence**

NOUVEAUX ENTRANTS

- **AIDARA Moussa**
Analyste Informatique à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **BARBARA Christophe**
Garçon de Bureau au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **BERKANE-KRACHAI Nour Eddine**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **BOZZA Cédric**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **DUCHEMIN Cyril**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **LIGNY Tony**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **MATECAK Sandrine**
Assistante Sociale à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **MURRAY Linda**
Employé de Bureau à l'Office des Emissions de Timbres-Postes

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **BOURGERY Karine**
Elève-Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au Service Central des Archives et de la Documentation Administrative
- **CAMPOS Olivier**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service

- **CARDOT Lionel**
Ouvrier Polyvalent au Stade Louis II est désigné Gestionnaire des Stocks au sein de ce même Service
- **CELLARIO Emmanuelle**
Administrateur au Service de l'Emploi est nommée Chef de Division à la Direction du Travail
- **DALBERA Victor**
Chef de Section au Service des Travaux Publics est désigné Chef de Division dans ce même Service
- **GEORGES Pierre**
Brigadier de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **GOTTLIEB Jean-Raymond**
Capitaine de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Commandant de Police au sein de cette même Direction
- **JEANNE Sébastien**
Agent de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **LANFRANCHI Jean-Charles**
Agent de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **LAUNOIS Alain**
Brigadier de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **LE JUSTE Remy**
Commandant de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Commissaire de Police au sein de cette même Direction
- **LE SON Daphné**
Deuxième Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco à Paris est nommée Premier Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco en Belgique

- **LIMONE Kevin**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommé Contrôleur à la Direction de l'Expansion Economique
- **MANAS Rémi**
Chef de Secteur au Service des Parkings Publics est désigné Chargé de Formation aux métiers d'exploitation au sein de ce même Service
- **PALLANCA Pascale**
Inspecteur principal du Travail à la Direction du Travail est nommé Directeur au sein de cette même Direction
- **SAUMIER Joël**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **SUANNI SYLVIE**
Employé de Bureau à l'Office des Emissions de Timbres-Postes est nommée Secrétaire Sténodactylographe au sein de la même Office
- **TAVASSOLI ZEA Mariam**
Rédacteur Principal au Conseil National est désignée Administrateur au Conseil National
- **TOSON Didier**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Ouvrier Professionnel de Première Catégorie au sein de la même Direction
- **VALLI Benjamin**
Troisième Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco auprès de l'Organisation des Nations-Unies à New York est nommé Deuxième Secrétaire d'Ambassade au sein de la même Ambassade
- **VAN KLAVEREN Corinne**
Inspecteur du Travail à la Direction du Travail est nommée Inspecteur Principal du Travail au sein de cette même Direction

- **VENANTE Christophe**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sureté Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **VINCENT Sophie**
Chef de service au Service de l'Emploi est nommée Directeur-Adjoint à la Direction du Travail

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **BESSI Eric**
Directeur à la Direction du Travail
- **CHAPEAUX Pierre**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **DEMARCHI Martine**
Attaché à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **GRIMALDI Audrey**
Archiviste au Service des Prestations Médicales de l'Etat
- **LANCELIN Franck**
Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **MARRAMAQUE Vicente**
Garçon de Bureau au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **SALVO Dominique**
Professeur Certifié de Langue et Civilisation Monégasque à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **TRASSOUDENE Gilbert**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **TRINQUIER Alain**
Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sureté Publique



LE TWEET DU MOIS



Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 12 juil.

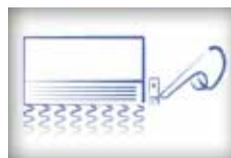
#10ansDeRègne du Prince Albert II : 2ème jour des festivités - Concert de @RobbieWilliams - Place du Palais



LE GESTE ÉCOPRESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moyen le plus simple pour rafraîchir l'air ambiant est de bien ventiler une pièce aux heures fraîches en coupant chauffage et climatisation pour éviter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur et de maintenir fermés portes, stores et fenêtres pendant la journée.



Je coupe le chauffage ou la climatisation quand j'aère ou lorsque je quitte mon bureau

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

02

Ministère d'État

DRHFFP - Recrutement des viviers, Comment ça marche ?
 CGD - Présentation et missions
 Drones - Ce qu'il faut savoir sur la législation et l'encadrement

06

Département de l'Intérieur

Sport - Résultats aux Jeux des Petits Etats et aux Jeux Européens
 Carabiniers - Challenge de tir
 Dossier - Résultats des examens de fin de cycles

10

Département des Finances et de l'Économie

Service du Contrôle des Jeux - Gestion des Cartes, dés et billes
 Direction des Services Fiscaux - Présentation et missions
 OETP - Les mises en vente du mois

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Don du sang - L'opération vélo rouge en Principauté
 À la découverte de nos métiers - Le Foyer de l'enfance du Service Social
 Résidences A Qietüdine et Cap Fleuri - Les animations de l'été

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Zoom - Monacology 2015
 DCE - Point d'étape - Satellite en position opérationnelle
 DAU - Un « award » pour la Roseaie

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Reportage - Comment la DRDC prend en charge une délégation étrangère?
 Diplomatie - Monaco à l'honneur à Paris



JDA #68 • Juillet 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
 André Vatrican (avatrican@gouv.mc)
 Florent Bardos

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Dèüs, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

ÉDITO

Ce mois de juillet aura été marquant.

Il a débuté par la célébration des 10 ans de règne de S.A.S. le Prince Souverain, renforçant encore plus les liens qui l'unissent aux Monégasques, pour se terminer par la signature du traité de concession du projet d'urbanisation en mer, programme d'envergure qui préfigure la Principauté de demain.

Néanmoins, le JDA c'est avant tout : vous !

Nous vous proposons donc une immersion dans les services de l'Administration.

Avec notamment la découverte des missions du Contrôle Général des Dépenses.

Puis dans le monde des Jeux avec la gestion des cartes, dés et billes de roulette utilisés dans les casinos de Monaco, dont le Service de Contrôle des Jeux a la charge.

Nous vous ferons ensuite découvrir la Direction des Services Fiscaux qui nous a ouvert ses « nouvelles » portes.

Enfin, les très nombreuses visites des délégations étrangères n'auront plus de secrets pour vous après notre reportage sur la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires.

En vous souhaitant de bonnes vacances, toute l'équipe du JDA vous donne rendez-vous à la rentrée.

Bonne lecture à tous !!

**SIGNATURE DU TRAITE DE CONCESSION DU PROJET D'URBANISATION EN MER**

Jeudi 30 juillet était signé le traité de concession du projet d'Urbanisation en mer au droit de l'Anse du Portier, entre S.E. M. le Ministre d'Etat et M. Gérard Brianti, Président Délégué de la SAM de l'Anse du Portier. Le projet était ensuite présenté à la presse.

La superficie de l'Urbanisation en mer sera de 6 hectares et permettra la réalisation d'un éco-quartier.

Lancé fin 2016, le programme de travaux devrait s'achever en 2025.

Nous reviendrons sur cet important dossier dans le JDA du mois d'octobre

RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION SUPERIEURE D'ADMINISTRATEURS : COMMENT ÇA MARCHE ?

Sont admis au concours, dans la limite des postes à pourvoir, les candidats ayant le plus grand nombre de points sur 100 avec un minimum exigé de 50 points au terme des 3 séries d'épreuves (CF. modalités de recrutement). Les candidats reçus suivent ensuite des cours théoriques et assistent aux présentations des différents services de l'Administration, comme ici avec celle du Centre de Presse. Ils effectuent en alternance des stages au sein des différents services.

Créé en 1990, le vivier avait pour but d'aider les jeunes monégasques diplômés à intégrer la Fonction Publique. En 2014, il changeait de nom pour devenir la Formation Supérieure d'Administrateurs (FSA). Retour sur l'évolution de ce mode de recrutement des futurs cadres de l'Administration.

La DRHFFP travaille en étroite collaboration avec la Commission d'Insertion des Diplômés et la Cellule Emploi Jeunes de la Direction du Travail afin de promouvoir la FSA auprès des jeunes diplômés.

En amont, la DRHFFP collabore également avec la DENJS. Ainsi, en 2015, elle a pu expliquer les modalités de la FSA aux élèves des classes de terminale.

Chaque année, le concours est ouvert par Arrêté Ministériel publié au Journal de Monaco ainsi que dans la presse locale.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Pour intégrer la FSA, plusieurs étapes majeures :

Envoi d'un dossier de candidature à la DRHFFP avec les éléments suivants :

- Une demande sur papier libre, deux extraits d'acte de naissance, un extrait de casier judiciaire, un certificat de nationalité, une copie certifiée conforme des titres et références (cf. encadré critères d'intégration)

- Après analyse des dossiers, les candidats remplissant l'ensemble des critères de l'Arrêté Ministériel d'ouverture de concours, devront réussir les épreuves suivantes :

- Des épreuves écrites :
 - Une synthèse de documents (coefficient 1),
 - Une étude de cas (coefficient 1).
 Une note cumulée inférieure à 16/40 est éliminatoire.
- Un entretien avec un jury (coefficient 2).
Une note inférieure à 16/40 est éliminatoire.
- Une épreuve de langue anglaise écrite et orale (coefficient 1).

Critères d'intégration du FSA

- être de nationalité monégasque
- être âgé de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours
- être titulaire d'un diplôme national sanctionnant 4 années d'études supérieures ou être titulaire d'un diplôme reconnu équivalent par une autorité compétente dans le pays d'obtention, dans les domaines liés à l'action administrative
- réussir le concours d'entrée qui a lieu annuellement fin août-début septembre

En 2014, le vivier a changé de nom pour devenir la **Formation Supérieure d'Administrateurs**. Parallèlement, la partie théorique de 3 mois d'octobre à décembre est réduite à un mois afin que les jeunes diplômés intègrent les services plus rapidement. L'alternance théorie-pratique a alors été mise en place lors de la première période de stage (de novembre à avril).

Le FSA en chiffres

1990 : date de création du vivier

5 : nombre de postes généralement à pourvoir

10 à 12 : nombre moyen de postulants par an

30 : âge maximum pour présenter le concours



Ici la dernière promotion de la FSA. Autour de S.E.M. le Ministre d'État, de gauche à droite : Axel Campana, Agathe Marge, Margherita Colombo-Pastorelli, Alyson Calem-Sangiorgio et Mathieu Magara

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter Madame Fabienne CROVETTO, en charge de la FSA au sein de la DRHFFP, au 98 98 81 13

ILS TEMOIGNENT...

Jean-Laurent Imbert
promotion Vivier 2009-2010



« Je souhaitais initialement faire une carrière de diplomate. Donc pour moi cela passait forcément par l'Administration, et assez logiquement par le vivier.

Je garde un excellent souvenir de mes débuts professionnels avec Mme Picco-Margossian au SICCFIN, où je suis resté un peu plus de 3 ans.

Puis en 2012 j'ai eu la possibilité de rejoindre l'équipe de Mme Gramaglia au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, où je m'occupe essentiellement des dossiers liés à l'environnement, au numérique, et aux parkings publics.

Donc un parcours assez atypique. En tout cas j'aime ce que je fais, et j'apprécie les personnes avec qui je travaille... what else ? »

Marie-Ange Di Franco
promotion Vivier 2010-2011



« J'ai intégré le vivier en 2010, motivée par deux raisons principales : d'une part participer à la mise en œuvre de l'action au service du public et d'autre part la possibilité de pouvoir envisager une carrière à la fois variée et évolutive.

J'ai été affectée au Stade Louis II pour m'occuper de la gestion du personnel. Je retire principalement deux points positifs de cette expérience, le fait d'avoir commencé ma carrière administrative sur le terrain et la découverte d'un métier que j'apprécie.

Aujourd'hui, je suis en poste au sein de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, où je m'occupe toujours de gestion du personnel et où j'évolue dans un milieu que j'affectionne particulièrement. »

Marie-Laure Marquet
promotion Vivier 2012-2013



« Suite à l'obtention de mon Master 2 en e-tourisme en novembre 2011, j'ai décidé d'intégrer la Fonction Publique pour mettre à profit mes acquis au service de mon pays.

Au terme de la formation théorique, j'ai effectué mon premier stage au sein de la DRHFFP. La première partie de mon deuxième stage s'est déroulée au Service Marketing de la DTC où j'ai pu mettre en application directe mon savoir. La deuxième partie s'est passée à la Direction du Stade Louis II, ce qui a débouché sur ma première affectation en qualité d'Administrateur en charge du Personnel. Un vrai Challenge pour moi !

Après presque deux années passées au Stade, j'ai postulé au Service Statistiques Etudes et Prospective de la DTC, afin de revenir dans mon domaine de compétences. »

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LE CONTRÔLE GÉNÉRAL DES DÉPENSES

Institué le 24 mars 1959 par l'Ordonnance Souveraine n°1972, le Contrôle Général des Dépenses (CGD) est un service fondamental de l'Administration monégasque. Quelles sont ses missions et son organisation ?

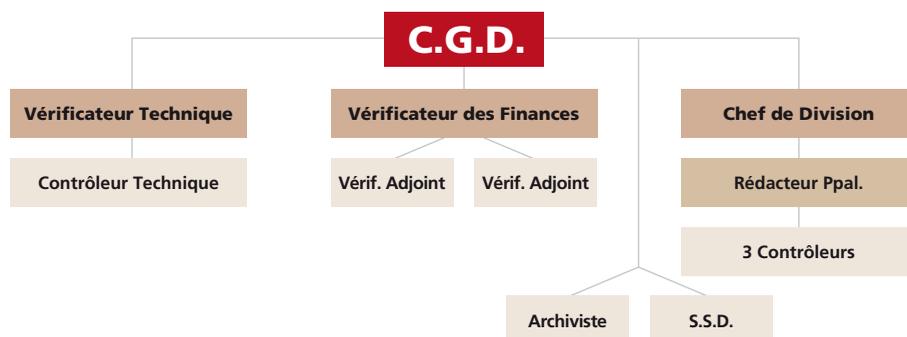
Le CGD est en charge des missions de contrôle concernant les recettes, les dépenses, et le bilan général de différentes entités.

Sont concernés, les services administratifs de l'Etat ainsi que de la Commune, les établissements publics autonomes, et toutes les fondations, associations, sociétés, entreprises percevant des aides financières de l'Etat. S'agissant du cas particulier de la Commune et dans le cadre des mesures visant à renforcer son indépendance vis à vis de l'Etat, l'Ordonnance Souveraine n° 687 du 11 septembre 2006 a ajouté un paragraphe à cet article précisant que le contrôle doit s'effectuer dans un délai de quinze jours et que celui-ci ne porte pas sur l'engagement préalable des dépenses de la Mairie.



Les personnels du Service avec de gauche à droite : M. Anthony MINIONI (Rédacteur Principal), Mlle Isabelle WENDEN (Vérificateur Adjoint des Finances), Mme Laetitia FAIX (Contrôleur), Mme Nada LORENZI (Vérificateur Technique), Mme Muriel LEYDIER (Archiviste), M. Romain LOULERGUE (Chef de Division), Mme Muriel NATALI-LAURE (Contrôleur Général des Dépenses), Mme Catherine CANE (Contrôleur), Mme Nathalie SOLICHON (Secrétaire-Sténodactylographe), M. William SCHÜBLER (Contrôleur Technique), M. Christian BILLARD (Vérificateur Adjoint des Finances). Absents de la photo : M. Yann BERTRAND (Vérificateur des Finances) et Mme Isabelle BOERO (Contrôleur)

L'ORGANISATION DU CGD EN 2015



UN SERVICE ORGANISÉ EN TROIS CELLULES

Le Contrôle Général des Dépenses est organisé en trois cellules :

- **La Cellule Vérification Financière** qui est chargée des rapports sur les entités subventionnées.

Optimisation du contrôle

L'assimilation des règles juridiques et comptables par les entités soumises au contrôle préalable est un atout important pour un contrôle optimisé. La formation, en amont, des fonctionnaires et des agents intervenant dans l'ensemble des affaires afin de tendre vers un perfectionnement du respect des règles de comptabilité, ainsi que des lois et des règlements représente en ce sens un objectif prioritaire.

Cette cellule est dirigée par le Vérificateur des Finances, M. Yann BERTRAND.

• **La Cellule Vérification Technique** est en charge du contrôle de toutes les dépenses d'équipement, de travaux, ainsi que des Marchés de l'Etat. Cette cellule est dirigée par le Vérificateur Technique, Mme Nada LORENZI.

• **La Cellule Contrôle et Personnel** se charge du contrôle de toutes les autres dépenses. Cette cellule est composée du Chef de Division, M. Romain LOULERGUE ainsi que de M. Anthony MINIONI, Rédacteur Principal.

Ces trois cellules sont en liaison permanente pour le traitement des affaires soumises au contrôle.

Le CGD en chiffres :

13 fonctionnaires et agents de l'Etat

102471 pièces comptables traitées en 2014

143697 décomptes pour les SPME

205 visas avec observation

137 retours officiels

520 délibérations sur des affaires de personnel

LEGISLATION

DRONES : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Pour toute prise de vue aérienne en Principauté, il est obligatoire de posséder une autorisation de tournage. Toutes les demandes sont adressées en ligne, au Centre de Presse. Puis, conjointement avec le Département de l'Intérieur, la demande sera traitée afin de répondre au requérant.

Les drones civils télécommandés sont de plus en plus utilisés pour les prises de vues aériennes. Un constat qui pousse les autorités à encadrer ce type de matériel. En Principauté, une Ordonnance Souveraine vient d'être publiée, qui précise les points suivants.

PILOTAGE

L'utilisation d'engins télé-pilotés est libre pour tout objet dont la masse est inférieure à 500g. Concernant les engins ayant une masse supérieure à 500g le télépilote devra posséder un agrément. La demande d'agrément se fait au près du Chef du Service de l'Aviation Civile. Cet agrément sera délivré pour trois ans. Pour les télépilotes titulaires d'un agrément, une autorisation de vol devra être délivrée par le Chef du

Service de l'Aviation huit jours avant la date du vol.

NUANCES

Si l'engin utilisé n'est pas un aéromodèle, c'est-à-dire s'il est utilisé à d'autres fins que la compétition ou le loisir, des équipements de sécurité sont obligatoires : un dispositif permettant de connaître l'altitude de l'engin et de

l'empêcher de dépasser la hauteur maximum, un dispositif permettant de forcer un atterrissage, et un dispositif de protection de tiers limitant l'énergie d'impact à 69 joules (ce dispositif ne s'applique qu'aux engins ayant une masse supérieure à deux kilos). Ces dispositifs doivent fonctionner y compris dans le cas de panne de la liaison de commande et de contrôle.



L'utilisation de tout engin télépiloté, peu importe sa masse, ne doit pas se faire à moins de 150 mètres des limites de l'emprise de l'héliport de Monaco. Les engins à motorisation thermique ne sont pas autorisés. Aussi les vols devront toujours s'effectuer en vue directe du télépilote.

SPORT

EN JUIN : MONACO AUX JEUX DES PETITS ETATS D'EUROPE ET AUX JEUX EUROPEENS

JEUX DES PETITS ETATS D'EUROPE

Du 1^{er} au 6 juin dernier se déroulaient les XVI^e Jeux des Petits Etats d'Europe en Islande.

La Principauté de Monaco a terminé 5^e au classement des Nations avec 33 médailles dont 7 en or. Retour sur les résultats des monégasques lors de ces jeux.

AU TENNIS DE TABLE

Les femmes ont remporté trois médailles : deux d'argent en double et en équipe et une d'or en simple.

Les hommes ont remporté deux médailles d'or : une en équipe et une en simple.

AU TENNIS

Thomas Oger et Guillaume Couillard remportent l'or en double.

EN NATATION

L'équipe ramène trois médailles : une en argent lors du 4 x 100m nage libre en équipe et deux en bronze lors du 4 x 200m 4 nages en équipe et André Bolognesi pour le 100m brasse.

EN JUDO

Les monégasques se sont illustrés avec six médailles : cinq en individuel dont une d'or pour Yann Siccardi. L'équipe monégasque obtient également une médaille d'argent par équipe

EN GYMANSTIQUE

Les femmes comptabilisent trois médailles. Deux en bronze pour Elodie Mont Roches, au sol et



Nouveauté - Pour la première fois dans l'histoire des Jeux des Petits Etats, le Golf était au programme. L'équipe monégasque a brillé en revenant avec 4 médailles. Trois en argent chez les femmes et une médaille de bronze par équipe chez les hommes.

aux barres asymétriques, et une en argent pour Milla Fabre à la poutre.

A L'ATHLÉTISME

L'équipe monégasque a comptabilisé sept médailles dont deux d'argent (au javelot et au 800m)

AU TIR

L'équipe remporte trois médailles : deux d'or (une au pistolet et une au 50m carabine extérieur) et une de bronze au pistolet 10m.

AU BEACH VOLLEY

Les Beach Volleyeuses se sont illustrées en rapportant une médaille de bronze.

JEUX EUROPÉENS DE BAKOU

Du 12 au 28 juin derniers se déroulaient les Premiers Jeux Olympiques Européens à Bakou en Azerbaïdjan. Cet événement regroupait 6000 participants parmi lesquels une délégation de 4 sportifs monégasques.

La délégation était composée de Cedric Bessi et Yann Siccardi pour le judo. Tous deux sont habitués des compétitions internationales et européennes.

Tout comme Victor Langelotti qui représentait l'Union Cycliste de Monaco.

Pour mémoire, en 2013, le cycliste monégasque avait terminé dans le top 20 du

Championnat du monde junior à Florence.

Enfin, Ian-Soren Cabioch, cadet de cette délégation monégasque, a pris part aux épreuves de plongeon à 1m et à 3m.

Désormais, les athlètes monégasques se concentrent sur les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro qui auront lieu du 5 au 21 août 2016 au Brésil.



S.A.S. le Prince Souverain, accompagné de S.E Mme Yvette Lambin-Berti (Secrétaire Général du Comité Olympique Monégasque) s'est rendu à Bakou au début de ces jeux européens. Le Prince Souverain a assisté à différentes épreuves et s'est rendu au village des athlètes afin de visiter les installations accueillant la délégation monégasque dirigée par Sebastien Gattuso.

CHALLENGE DE TIR ALBERT II MONACO ACCUEILLE L'ELITE DES FORCES DE L'ORDRE



L'élite des unités européennes - Le Challenge de Tir Albert II accueille chaque année des binômes d'unités prestigieuses en Principauté, comme la Légion Étrangère, la Garde Royale d'Espagne, les forces de l'ordre du Luxembourg ou de Suisse et bien sûr les représentants de la Sûreté Publique et des Carabiniers du Prince.

Pour la troisième année consécutive, les Carabiniers du Prince accueillent des Forces de l'Ordre du monde entier à l'occasion du Challenge de tir Albert II.

Armes d'assaut, simulation de prise d'otage, bâtiment piégé... les équipes étaient immergées en situation quasi-réelle. Évaluées et chronométrées chaque équipe a participé à plusieurs épreuves très complètes et difficiles tant dans la dimension humaine qu'au niveau du tir ou sur le plan sportif.

A l'issue des 7 épreuves (tirs, physiques et immersions) des 25 et 26 juin, les autrichiens Winkler Manfred et Herbert Schmidt du groupe Eko Cobra se sont démarqués et ont obtenu la première place du Challenge. L'USVP occupe la deuxième place, suivie de l'USP du Luxembourg.

En ce qui concerne les prix remis pour les performances individuelles, Winkler Manfred a décroché la première place, suivi de Julien Dal-masso de l'USVP de Monaco et Herbert Schmidt.

Selon le Lieutenant-Colonel Philippe Rebaudengo, avec l'organisation et leur



L'édition 2016 se déroulera les 29, 30 juin et le 1^{er} juillet à Monaco.

niveau de participation à ce challenge : « Les forces de sécurité monégasques ont démontré un très haut niveau opérationnel et technique qui leur permet de garantir la sécurité de leur pays. »

L'ACTU EN IMAGES

LES CARABINIERS CHAMPIONS DE FOOTBALL

Au Stade Louis II, sous le regard de S.A.S. le Prince Souverain, l'équipe des Carabiniers s'est récemment imposée face à Monaco Interim, en finale du Challenge de la Ville.

La victoire fut âpre à obtenir puisque les Carabiniers du Prince et leurs adversaires étaient à égalité à l'issue du temps réglementaire (1-1) et ont dû attendre la séance des tirs au but pour se départager (4 t.a.b 3)



L'ORCHESTRE EN REPRESENTATION A MILANO 2015

Le 9 juin, lors de la journée Nationale Monégasque à l'Exposition Universelle de Milan 2015 et en présence de S.A.S le Prince Albert Souverain, l'Orchestre des Carabiniers était à l'honneur et interprétait l'hymne monégasque.

EDUCATION NATIONALE

RESULTATS EXCEPTIONNELS AUX EXAMENS DE FIN DE CYCLES



Les excellents résultats de l'année 2015 concrétisent la haute qualité des élèves et de l'enseignement dispensé en Principauté de Monaco

Comme chacun le sait, les résultats aux examens de fin de cycle en Principauté sont généralement très satisfaisants. L'édition 2015 des Baccalauréats, Diplôme National du Brevet et Brevet de Technicien Supérieur s'inscrit pleinement dans la régularité et l'excellence des précédentes années, en affichant des taux de réussite et un nombre de mentions plus que remarquables.

En effet, la session 2015 est tout à fait exceptionnelle : 100 % des 261 élèves du

lycée Albert 1^{er} et du lycée François d'Assise – Nicolas Barré ont réussi les épreuves du baccalauréat général. Ce taux de réussite, en progression constante depuis les quatre dernières années, n'avait jamais été atteint auparavant. Cette réussite est d'autant plus méritoire que sur 261 lauréats, 220 ont obtenu des mentions, soit 26 mentions de plus que l'an dernier, dont 77 mentions « Très Bien ».

Les filières technologiques ont également obtenu d'excellents résultats avec un taux de réussite de 97.5 % dont 100 % de réussite pour le lycée Albert 1^{er}

avec 53 mentions, soit 7 mentions de plus qu'en 2014.

Quant à l'enseignement professionnel, il enregistre également de très bons résultats puisque 98 des 99 candidats ont passé avec succès les épreuves du baccalauréat. Il est à noter que le taux de réussite au baccalauréat professionnel, qui permet l'accès à de nombreux secteurs porteurs d'emplois, est passé en quatre ans de 77 % à 98 %, ce qui est une remarquable performance.

Par ailleurs, les résultats du Diplôme National du Brevet sont tout aussi satisfaisants puisque 97.5 % des 400 collégiens de la Principauté ont réussi, dont 307 avec mentions (100 % de réussite pour le collège François d'Assise – Nicolas Barré et 96.4 % pour le collège Charles III). Il est à noter que le nombre de mentions « Très Bien » a doublé entre 2014 et 2015.

Quant au Brevet de Technicien Supérieur, il se maintient au très bon niveau de l'an passé avec un taux de réussite de 90.5 %.



L'ensemble des collèges de la Principauté comptabilisent 390 collégiens admis sur 400 candidats, soit 97,5% de réussite.

L'ENTRETIEN

Interrogée sur ces résultats exceptionnels, Mme Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a fait part de sa grande satisfaction et de sa réelle fierté quant à la belle réussite des

élèves de la Principauté.

« Les taux de réussite enregistrés lors de la session 2015 du Baccalauréat, du Diplôme National du Brevet et du Brevet de Technicien Supérieur sont tout à fait remarquables et s'inscrivent pleinement dans la recherche de l'excellence

souhaitée par S.A.S. Le Prince Souverain.

Le succès de nos élèves est le fruit d'un travail de grande qualité que réalisent au quotidien les directions des établissements scolaires, en lien étroit avec les équipes pédagogiques dont je tiens à souligner l'engagement. Ces résultats sont également

issus de la mobilisation sans faille de tous les collaborateurs de la DENJS. Sans la mobilisation de toutes ces forces vives, nos élèves ne pourraient atteindre le niveau qui est aujourd'hui le leur.

Mais la seule volonté ne suffit pas. La réussite de nos élèves prouve, si besoin était, que l'Education est une



Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports

priorité de la politique du Gouvernement Princier. Les moyens humains, techniques et financiers que l'Etat met à la disposition de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettent une mise en œuvre pertinente de la politique gouvernementale dans ce

domaine. Je suis infiniment reconnaissante à S.E.M le Ministre d'Etat et à M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, de permettre à ma Direction d'œuvrer avec succès pour la réussite de tous nos élèves.

A Monaco, aucun élève ne reste sur le bord du chemin et tout est mis en œuvre pour offrir à chaque enfant, à chaque adolescent, le soutien qu'il mérite. Ainsi, dès le primaire, les élèves connaissant des difficultés avérées d'apprentissage bénéficient de programmes d'accompagnement individualisé. Ce travail d'accompagnement existe également au niveau

du collège et du lycée, pour les élèves dont les résultats scolaires méritent d'être consolidés par une aide, dans les matières fondamentales.

Permettre à chaque élève de réussir, c'est également développer le potentiel des élèves souhaitant poursuivre des études supérieures au sein de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (Sciences Po, Henri IV ou Fénelon) ou bien dans des universités prestigieuses, en France, en Europe ou aux États-Unis. Les élèves de Terminale du lycée Albert 1^{er} ont ainsi pu bénéficier de cours de culture générale, dispensés par trois professeurs agrégés

de Philosophie et d'Histoire-Géographie.

Les moyens que l'Etat met à notre disposition ont également permis de mobiliser un professeur agrégé d'Anglais, intervenant en qualité de « University Counselor », dont la mission a été cette année d'accompagner les élèves désireux d'intégrer des universités anglo-saxonnes (King's College, le Massachusetts Institute of Technology, l'Université de Columbia).

Puisse cette édition 2015 être suivie de nombreuses autres promotions d'excellence ! »

INAUGURATION

LE COIN LECTURE ADOLFO PEREZ D'ESQUIVEL

C'est avec un immense honneur que le lycée François d'Assise – Nicolas Barré a accueilli le jeudi 11 juin Adolfo Perez d'Esquivel, prix Nobel de la paix en 1980, venu aux côtés d'Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, inaugurer un espace de lecture entièrement dédié à la culture et à la langue hispanique.

Cette inauguration était le point d'orgue d'un projet de l'organisation Peace Jam, mené tout au long de l'an-



L'Association Monaco Argentine (AMA) a largement contribué à la création de cet espace de lecture de par son soutien constant au projet des élèves et aussi par l'acquisition d'ouvrages en langue espagnole.

née par des élèves de 3^e, 2nde, et 1^{ère}. Ce projet a permis une collaboration entre les élèves du lycée François d'Assise - Nicolas Barré et les enfants de la

population Wichí du Nord-Est de l'Argentine.

Souhaitant permettre à leurs camarades de Wichí de bénéficier d'une bibliothèque, un événement

caritatif a été organisé par les élèves de l'établissement François d'Assise - Nicolas Barré dans le but de récolter des fonds.

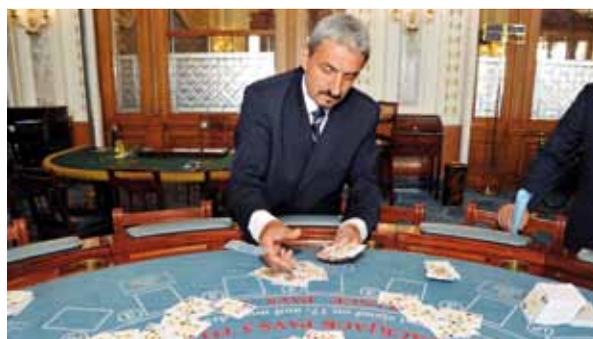
SERVICE DE CONTROLE DES JEUX

**CARTES, DÉS ET BILLES :
COMMENT SONT-ILS CONTRÔLÉS ?**

De gauche à droite : M Alain PREAU (Inspecteur au Service de Contrôle des Jeux), M Serge LUCIANO (Responsable du Service Central des Cartes à la SBM), M. Christian OLLIER (Chef du Service de Contrôle des Jeux)

Utilisés pour le poker sous toutes ses formes, le black jack, le punto banco, le craps, ou encore la roulette, les cartes, les dés à jouer et les billes de roulette sont l'emblème même des jeux de hasard. Mais comment sont-ils contrôlés ? Le JDA a posé la question à Christian Ollier, en charge de superviser ces instruments de jeux pour le Gouvernement Princier.

C'est le Service Central Cartes de la SBM qui est en charge de la gestion de la totalité des cartes, billes et dés à jouer utilisés dans les casinos de Monaco.



Lorsqu'un jeu neuf de cartes est ouvert, il doit être décacheté. A table, le croupier procède alors au contrôle dans l'ordre de classement du fabricant. Les cartes sont ensuite mélangées sur le tapis, figure en dessous en un seul tas : c'est ce qui est appelé la « salade ». Ces manipulations permettent de contrôler qu'un jeu est aux normes afin de proposer un service parfait.

Ce Service compte un effectif de six personnes, dirigé par M. Gilbert Luciano.

« Ce sont eux qui vont apporter les cartes sur les différentes tables de jeux. Outre la gestion,

M. Luciano et ses hommes s'occupent également d'examiner ces matériels dans le but de déceler d'éventuelles marques qui les rendraient inutilisables ou le cas échéant, pourraient révé-

ler des tentatives de fraude » précise Christian Ollier.

UNE RÉGLEMENTATION STRICTE

Les jeux de 52 cartes sont regroupés par six (sixain) ou par huit (huitain). Les sixains et les huitains portent des numéros d'ordre qui sont attribués par le fabricant.

Ces numéros d'ordre sont notés par la Direction des Jeux au moment de la réception sur un registre de prise en charge, préalablement coté et paraphé par le Commissaire du Gouvernement, Mme Bettina Filc.

Tous les mouvements des cartes, mais aussi des billes et



Les billes sont également contrôlées à l'aide d'un appareil. La bille est disposée sur l'appareil, si la lumière s'allume verte la bille est bonne, si la lumière s'allume rouge la bille n'est pas conforme. Les dés sont contrôlés par rapport à leur tolérance (poids) et l'usure des arêtes.

des dés sont enregistrés sur ces registres et vérifiés par le Service du Contrôle des Jeux.

DES STOCKS IMPORTANTS

En moyenne, les casinos de Monaco utilisent 12.000 jeux de cartes par an, que ce soit à cause de l'usure ou par sécurité. Les cartes sur les

tables de casinos sont donc changées régulièrement (même si l'utilisation de cartes plastifiées a permis de réduire ces changements de moitié). Les jeux usagés sont détruits en présence d'un inspecteur du Service de Contrôle des Jeux. Pourvoyeur de tous les établissements de jeux de la Principauté, les stocks du Service Central Cartes sont très

Les stocks en chiffres

Le stock des sixains est supérieur à **3.000** et le nombre de ceux utilisés et détruits excède les **700** sur une année.

Le stock des huitains est supérieur à **4.000** et le nombre de ceux utilisés et détruits excède les **600** sur une année.

Le stock des lots (boîte de 12 jeux de 52 cartes) est supérieur à **1.000** et le nombre de ceux utilisés et détruits excède les **200** sur une année.

importants : « 62.000 jeux de 52 cartes sont conservés dans ses locaux » selon le Chef du Contrôle des Jeux.

Pour refaire l'ordre du fabricant, le croupier défait un sixain ou un huitain et étale toutes les cartes face au-dessus de la table. Il va ensuite reformer les six ou huit paquets de 52 cartes. Il classe, dans chaque paquet, les cartes par couleur en mettant les carreaux en bas et les trèfles en haut. Il peut ensuite procéder à la « salade ».



LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

Le 1^{er} et 11 juillet derniers, l'OETP a procédé à la mise en vente de 2 nouveaux timbres :

LA MISE EN VENTE DU 1^{er} JUILLET
50 millions de visiteurs au Musée océanographique de Monaco

Cette année, le Musée océanographique de Monaco fête ses 50 000 000 de visiteurs ! Depuis son inauguration en 1910, ce Temple de la Mer offre la possibilité unique d'apprendre à connaître, aimer et protéger les océans. Il est aujourd'hui l'une des pièces maîtresses de l'identité monégasque et participe pleinement au rayonnement de la Principauté tant sur le plan scientifique, qu'économique et touristique.



LA MISE EN VENTE DU 11 JUILLET
800 ans de la forteresse

Le 30 mai 1191, l'empereur Henri VI concède à la République de Gênes la suzeraineté du «Rocher de Monaco, de son port et des terres adjacentes», ainsi que l'autorisation de fortifier les lieux «pour défendre la chrétienté contre les Sarrasins». L'acquisition de la propriété privée du sol auprès des consuls de Peille et des religieux de l'abbaye de Saint-Pons est conclue en 1197. Ce n'est qu'en 1215 que les Génois procèdent à la pose de la première pierre d'une forteresse qui deviendra, après maintes transformations et maints embellissements, la demeure majestueuse des Princes de Monaco.

N.B : Parallèlement, une vente premier jour du bloc « 10 ans de règne du Prince Albert II » était organisée au Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco en présence de Thierry Mordant pour des séances de dédicaces. (C.F. JDA n°67)

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX



Dans le cadre du plan accueil, lancé en 2013, une rénovation des locaux était également prévue afin d'améliorer l'environnement de travail des agents et l'espace d'accueil du public.

La Direction des Services Fiscaux (DSF) perçoit les impôts, les droits et les taxes qui constituent 75% du total des recettes du budget de l'Etat. Voici ses missions, son organisation, et ses indicateurs clés.

La Direction des Services Fiscaux a pour principales missions, l'assiette, le recouvrement ainsi que le contrôle des impôts, des droits, et des taxes en vigueur à Monaco. Elle assure également la publicité foncière et le recouvrement des amendes pénales. Ses missions comprennent également un volet international.

Les missions de la Direction des Services Fiscaux sont assurées par sept divisions qui s'occupent respectivement :



L'équipe de la Direction des Services Fiscaux avec de gauche à droite : M. Michel NOVALI (Directeur-adjoint), M. Antoine DINKEL (Directeur), M. Olivier VETILLARD (Directeur-adjoint)

- des droits d'enregistrement et de timbre,
- de la publicité foncière,
- des impôts sur les bénéfices,
- du recouvrement de la TVA et des impôts sur les bénéfices,
- d'opérations intra-communautaires en matière de TVA,
- de contributions indirectes,
- de l'assistance administrative internationale.

UN SERVICE EN PLEIN RENOUVEAU

Comme le souligne le Programme Gouvernemental d'Action, la poursuite de l'informatisation des services fiscaux est le principal vecteur d'innovation.

Un effort important a été fait ces dernières années en direction des usagers, avec le développement d'un télé-service pour la déclaration et le paiement de la TVA (plus de 20% des recettes de TVA sont encaissés via ce service facultatif) et la création de portails dédiés aux opérations communautaires (échanges de biens et de services, remboursements de TVA transfrontaliers). Il est en outre prévu d'uniformiser les portails dédiés aux échanges intracommunautaires de biens et de services, ce qui sera très apprécié des usagers.

S'agissant de la réception du public, le guichet d'accueil du premier niveau a été modernisé. En outre, l'orientation des usagers au sein des locaux de la Direction est désormais plus conviviale avec l'aménagement d'un patio. Enfin, la rénovation des locaux de la Division des Taxes et de la Division de l'Enregistrement a permis d'améliorer les conditions de l'accueil au deuxième niveau.

L'idée forte a été de faire de l'administration fiscale une administration de service à l'utilisateur et d'organiser celle-ci afin qu'elle puisse traiter spécifiquement chaque catégorie d'utilisateur, en mettant en face d'elle un interlocuteur unique et polyvalent pour l'accueil (« front office ») et un interlocuteur technique dit de « back office », pour le traitement de fond des dossiers.



La Direction des Services Fiscaux est composée de 7 divisions. Ici une partie de celle dédiée aux opérations de T.V.A. Intracommunautaire avec de gauche à droite Mme Christel MATTLER (Commis), M. Pascal FEURTET (Inspecteur) et Mme Sylvie GUAZZONNE (Commis). Absente sur la photo Mme Patricia PELASSY GIOVAGNOLI.

Les Services Fiscaux en chiffres

Les recettes des contributions étaient de **850 millions d'euros** en 2014

La TVA représente 2/3 des recettes fiscales, les impôts sur le bénéfice et les droits d'enregistrement et de timbre représentent chacun 15%.

7500 dossiers traités par an

40000 actes réalisés par la Division de l'Enregistrement en une année

COMMERCE LES DIMANCHES D'ETE

Depuis 2006, l'ouverture dominicale est rendue possible par le Gouvernement pendant sept dimanches, choisis librement sur une période donnée. Cette année, l'opération se déroule sur une période allant du 5 juillet au 27 septembre inclus.



Pour tout renseignement, contacter le Welcome Office au 98 98 98 98

En avril dernier, les commerçants de la Principauté ont été contactés à ce sujet. En répondant favorablement à ce dispositif, ils bénéficient du remboursement de 75 % de leurs charges patronales pour chaque dimanche ouvert durant cette période, à condition d'ouvrir au minimum 5 dimanches.

En parallèle, cette année, le Gouvernement a également souhaité donner une impulsion nouvelle à la communication de promotion de l'offre dominicale en Principauté : un nouveau visuel a été conçu (cf. ci-contre), et un mini-site internet mis en ligne pour y rassembler les informations utiles concernant les dimanches à Monaco.

Le Monaco Sunday Experience est né : toujours orchestré et mis en oeuvre avec la contribution du Service de l'Emploi, du Welcome Office, de la Direction du Tourisme et des Congrès et du Centre de Presse.

FORTES CHALEURS LES CONSEILS A RETENIR



En ce mois de juillet, des records de température ont été atteints. Pour éviter les coups de chaleur, il est recommandé à tous de boire de l'eau régulièrement et de rester dans des pièces où la température est inférieure à celle de l'extérieur. Des mesures spécifiques ont également été adressées à certains établissements et populations, comme nous l'a expliqué le Docteur Jean Lorenzi lors d'un entretien. Voici les plus significatives.

1 LES ÉTABLISSEMENTS EN CHARGE D'ENFANTS

Du fait de leur jeune âge, les enfants sont plus sensibles au coup de chaleur et au risque de déshydratation :

Les centres de loisirs

- aménager les horaires
- éviter les baignades en eau très froide (risque d'hydrocution)

Les établissements d'accueil de jeunes enfants et garde d'enfants à domicile

- aménager une pièce fraîche
- s'assurer du bon fonctionnement du réfrigérateur et du congélateur

Les établissements scolaires et enseignants

- disposer d'un thermomètre par salle
- veiller aux conditions de stockage des aliments

2 LES ÉTABLISSEMENTS EN CHARGE DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DÉPENDANTES

- lister les personnes ne pouvant s'hydrater seules
- amener tous les résidents dans une pièce rafraîchie au moins 3 heures par jour
- s'assurer que les traitements médicamenteux sont adaptés à la canicule

3 LES PERSONNES ÂGÉES

L'exposition prolongée à la chaleur peut avoir des conséquences graves chez les personnes vulnérables, ils doivent donc faire l'objet d'une surveillance accrue.

Les personnes se rendant au domicile de personnes âgées

- prendre des nouvelles au moins une fois par jour
- rechercher des signes d'alerte de l'épuisement

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

- repérer les personnes vulnérables et les peser, surveiller l'évolution du poids
- éviter les boissons sucrées ou avec de la caféine

LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS ACCUEILLANT DES SPORTIFS

- décaler les entraînements à des heures fraîches
- favoriser l'accès aux points d'eau
- surveiller la température des salles

LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Les personnes en détention sont vulnérables lors de la survenue de vague de chaleur, des mesures doivent être prises

- limiter la chaleur dans les cellules
- recenser les personnes vulnérables : âge, pathologie, ou traitement prescrit
- arroser les cours de promenade et les murs

DON DU SANG

LE VELO ROUGE DE PASSAGE EN PRINCIPAUTE

Le 3 juillet, l'opération « vélo rouge » faisait escale sur le parvis du stade Louis II. Organisée non loin du camion de collecte de sang, cette initiative avait pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du don du sang.

À l'origine de cette opération, Delphine Giordano. Celle-ci s'était lancée un défi : informer la population et l'inciter à faire des dons du sang. Pour médiatiser son combat, cette mère de famille a donc

silloné le département des Alpes-Maritimes avec une bicyclette électrique couleur sang. Très sensible à cette cause, le Département des Affaires Sociales et de la Santé souhaitait donc inviter tout le monde à prendre le chemin des collectes avant de prendre celui des vacances. En espérant que ce geste devienne un réflexe pour tous. Ainsi, nous vous proposons de prendre connaissance des plannings des collectes de sang pour les mois d'Août et de Septembre.



Présent pour l'occasion, S.A.S le Prince Albert II était accompagné de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Jacques Pastor Conseiller Communal, ainsi que des représentants d'entités, telles que le Centre hospitalier Princesse-Grace, l'Amicale des donneurs de sang de Monaco ou encore le Corps des Sapeurs-Pompiers.

Août

- *Mardi 4 de 9h à 13h au C.H.P.G. au Centre de Transfusion Sanguine*
- *Jeudi 6 de 9h à 13h au C.H.P.G. au Centre de Transfusion Sanguine*
- *Mardi 11 de 8h à 13h devant le Poste de Police sur l'Avenue Princesse Grace*
- *Jeudi 13 de 08h à 14h au Centre Administratif, rue Louis Notari (devant la Bibliothèque)*
- *Mardi 18 de 08h à 13h aux Jardins d'Appoline, Promenade Honoré II, à côté de la crèche*
- *Jeudi 20 de 08h à 14h sur le Parvis du Stade Louis II*
- *Mardi 25 de 8h à 13h sur le Parvis de l'Eglise Ste Dévote*
- *Jeudi 27 de 08h à 14h devant le n°17 du Boulevard Albert I^{er}*

Septembre

- *Mardi 1er de 8h à 13h au C.H.P.G. au Centre de Transfusion Sanguine*
- *Jeudi 3 de 8h à 13h au C.H.P.G. au Centre de Transfusion Sanguine*
- *Mardi 8 sur l'avenue de la Costa, face à la Croix Rouge (horaire à préciser)*
- *Jeudi 10 sur l'avenue de la Costa, face à la Croix Rouge (horaire à préciser)*
- *Jeudi 17 de 08h à 14h sur la Place du Palais à Monaco Ville*
- *Mardi 22 de 8h à 13h au Monte-Carlo Bay Hôtel, 40 avenue Princesse Grace*
- *Jeudi 24 de 8h à 14h sur le Parvis du Stade Louis II*
- *Mardi 29 de 8h à 13h sur le Quai Antoine 1^{er}, près de l'entrée du parking*

INITIATIVE

LES ACTIVITES DES RESIDENCES A QIETUDINE ET CAP FLEURI



De nombreuses activités sont proposées en résidence, telles que loto, manucure, repas-sage, cuisine, projection de films, quizz, anniversaire, ateliers floraux etc. Ici un concert est donné devant bon nombre de résidents.

Les résidences A Qietüdine et Cap Fleuri proposent bon nombre d'activités choisies en fonction du profil des résidents. Elles peuvent se dérouler à l'extérieur, ou à l'intérieur par le biais d'intervenants et d'ateliers. Explications.

En ce qui concerne les activités extérieures, celles-ci peuvent être conjointes aux deux établissements.

« Elles comprennent des visites d'expositions et de lieux touristiques, etc... »

Les résidents peuvent également assister à des concerts, des opéras, des ballets, des pièces de théâtre, ou bien encore aux fêtes et manifestations traditionnelles monégasques telles que le marché de Noël ou le Festival du Cirque » explique Nathalie Amoratti-Blanc, Directrice des résidences, « Nous proposons, les résidents disposent, selon leur souhait. », poursuit-elle.

Pour les résidents croyants, il est également possible d'assister à des cérémonies religieuses ou de participer à des pèlerinages.

Pour les activités intérieures, cela comprend des activités organisées par la Croix Rouge ou encore les visites des Chiens de Cœur. Les résidents sont également invités à suivre les concerts donnés par l'Académie de Musique et les repas à thème concoctés par les organisateurs.

deux résidences sont aussi organisées par concertation entre les Services d'Animation et la Direction.

« Ces activités tendent à préserver un lien privilégié avec la vie extérieure en sollicitant les résidents lors de sorties ou rencontres à l'intérieur de l'établissement. Tout ceci pour préserver leur santé intellectuelle et physique » conclut Nathalie Amoratti-Blanc.

LE SENS DE L'ORGANISATION

Ces activités demandent une grande organisation et sont gérées par des professionnels formés et diplômés.

Les animations en intérieur sont planifiées hebdomadairement et les sorties sont réservées plusieurs mois à l'avance afin d'assurer un nombre de places adaptées. Des sorties communes aux



Des réseaux relationnels ont été tissés depuis plusieurs années, qui permettent une intervention et une implication des partenaires dans les sorties, comme par exemple « Marineland ».



L'équipe d'animateurs des deux résidences propose des activités orientées essentiellement vers la culture et la spiritualité. Les activités sont adaptées à l'état général de santé des résidents. Ici, la Directrice des établissements, Nathalie Amoratti-Blanc entourée de résidents, d'aides-soignantes et d'animateurs.

Les activités en chiffres

A Qietüdine :

1 sortie hebdomadaire au minimum en plus des activités proposées tous les jours dans la résidence, avec 2 animatrices et 2 aide-soignantes

Le Cap Fleuri :

3 sorties par mois en plus des activités proposées à l'intérieur avec 2 animateurs et 2 aide-soignantes.

La résidence possède plusieurs bus dont un adapté au transport de personnes à mobilité réduite.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES...

FOYER DE L'ENFANCE PRINCESSE CHARLENE



Pour garantir la cohérence et la qualité de la prise en charge éducative proposée à chaque enfant, le personnel doit pouvoir continuer à bénéficier dans le cadre du travail d'équipe, d'une formation continue afin de prendre en compte l'évolution de nos sociétés modernes et des publics accueillis. Ici l'équipe de la Direction avec de gauche à droite : Mlle Flora GINOCCHIO (Intendant), M. Patrick SERRE (Directeur) et Mme Huguette WOODROFFE (Adjoint au Directeur). Absent de la photo : M. Jean-Marc DANOVARO (Educateur spécialisé en chef).

Relevant de la compétence du Service Social de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene vous présente ses missions et son organisation.

Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene a une **mission d'accueil et d'hébergement des mineurs « en danger »**, résidants ou recueillis sur le territoire. Les « jeunes majeurs » peuvent également bénéficier de l'accueil au foyer sur dérogation.

Il contribue 365 jours par an et 24 heures sur 24, au dispositif d'urgence en matière de Protection de l'Enfance, en collaboration avec la Sûreté Publique et les Magistrats du Parquet Général.

La mesure de placement d'un enfant est une mesure de protection et vise à lui permettre, par les différents moyens mis en œuvre, d'acquiescer un mieux-

être et de renouer des liens positifs avec son entourage et sa famille.

Aujourd'hui, la mission du Foyer de l'Enfance Princesse Charlene s'est diversifiée. Elle comprend :

- L'hébergement de mineurs en danger confiés dans le cadre de la protection de l'enfance
- L'hébergement en urgence de mineurs en danger recueillis sur le territoire ;
- L'accueil de mineurs accompagnés de leur mère si l'Ordonnance Judiciaire le précise

Par ailleurs, l'accueil de « jeunes majeurs » se fait sur dérogation.

LES ÉQUIPES DU FOYER

Le Directeur et l'Adjoint au Directeur ont pour mission la direction administrative, pédagogique et financière de l'établissement. Ils s'assurent également de la qualité de la prise en charge des enfants.

Ils sont assistés par l'Intendant et par l'Educateur Spécialisé Chef, qui encadrent respectivement l'équipe technique et l'équipe éducative.

L'équipe technique est également composée de personnels administratifs, d'un agent technique secondé par le factotum, d'un économiste responsable de cuisine, de cuisiniers et de commis. L'équipe éducative est composée d'éducateurs spéciali-

sés, d'une infirmière, de veilleurs de nuit, de maîtresses de maison responsables de l'hygiène et de la propreté, et d'une lingère qui entretient le linge des enfants et du personnel technique.

Afin d'assurer une qualité de la prise en charge le personnel du foyer est en formation continue. Aussi des partenariats avec des acteurs médico-sociaux et éducatifs ont été créés.



Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene étant le seul établissement de la Principauté à répondre aux besoins d'hébergement en matière de Protection de l'Enfance, il doit continuer à développer un partenariat très important avec tous les acteurs médico-sociaux et éducatifs existants en Principauté.

En chiffres

Le Foyer a une capacité d'accueil de 33 lits qui sont divisés en 3 groupes en fonction de l'âge.

Chaque groupe possède des espaces collectifs et des espaces communs (terrasse, salle informatique, bibliothèque).

En 2014, 37 personnes ont été accueillies au Foyer avec une durée de séjour moyenne d'un an.

La plupart des jeunes accueillis étaient des adolescents ou des préadolescents.

L'éventail des nationalités accueillies au Foyer est le reflet du contexte cosmopolite monégasque.

MONACOSAT POINT D'ETAPE



MonacoSat dispose de 3 antennes définissant des zones spécifiques de couverture ; il embarque 36 transpondeurs qui sont des équipements permettant de transporter indifféremment des services de diffusion comme les bouquets de télévision ou des services point à point comme la voix ou l'Internet. Ceux-ci sont partagés entre le Gouvernement du Turkménistan et la société, détentrice de la licence d'exploitation des fréquences à cette position orbitale, Space Systems International.

Quelques mois après son lancement, le Directeur des Communications Électroniques nous a reçu pour faire un point sur le dossier MonacoSat, le premier satellite monégasque en orbite autour de la terre. Entretien.

Pouvez-vous nous rappeler quels sont les objectifs et les caractéristiques du premier satellite monégasque ?

De par sa position, le satellite MonacoSat permet de couvrir une zone allant de l'Asie centrale à l'Afrique du Nord, avec une population de 1,6 milliards d'individus. Dans ces régions, certaines parties de la population n'ont pas, ou très peu accès aux services de télécommunications ou de la société de l'information, les infrastructures terrestres étant



Christophe Pierre, Directeur des Communications Electroniques

difficiles à déployer ; le satellite est de ce fait, un moyen rapide et efficace de réduire la fracture numérique dans sa zone de couverture.

MonacoSat est situé sur l'orbite géostationnaire à 52°E, soit au Nord-Ouest des Seychelles, à une altitude de 36.000km.

Sa construction a été réalisée par Thales Alenia Space à Cannes, pour un coût global

de 300 M€, incluant la mise en œuvre de deux systèmes de supervision.

Lancé le 27 avril dernier, où en est MonacoSat aujourd'hui ?

Après son lancement, celui-ci a effectué son trajet pour arriver à sa position finale à 52°E le 17 mai. Une série de tests a ensuite été faite pour s'assurer de son bon fonctionnement ; il a ainsi été confirmé que sa durée de vie serait d'au moins 16 ans, et que l'ensemble de ses éléments étaient opérationnels.

Quel bilan personnel dressez-vous de cette opération ?

J'avoue être très fier de la réussite de ce projet, qui positionne un bout de Monaco dans l'espace. Il récompense un long tra-

vail de ma Direction qui, en collaboration avec Space Systems International (SSI), a permis de coordonner l'utilisation des fréquences avec 3 opérateurs satellitaires et leur réception dans plus de 30 pays.

Quelles sont les prochaines étapes de cette opération ?

Le gouvernement turkmène a déjà déployé la diffusion de ses chaînes nationales sur ce satellite, et côté SSI, plus de la moitié des transpondeurs ont été commercialisés. Nous envisageons donc très sérieusement la construction d'un deuxième satellite à la même position orbitale, puisqu'à terme les fréquences disponibles ne seront pas toutes utilisées.

ÉCOLOGIE

11^e ÉDITION DE MONACOLOGY



MONACOLOGY
2015

L'édition 2015 de Monacoology s'est tenue du 15 au 19 juin sur le Quai Antoine 1^{er}, avec pour but de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à la protection de l'environnement.

Cette année, le thème abordé au travers d'une trentaine d'ateliers ludiques, était les petites pollutions qui s'accumulent le long de la chaîne alimentaire, et qui peuvent être particulièrement dangereuses.

Nouveauté de cette édition : le défi des chefs. Deux chefs étoilés monégasques,

Phillipe Joannes et Joël Garault, se sont affrontés lors d'un atelier spécial (cf. visuel), pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

La Direction de l'Environnement a quant à elle proposé un atelier sur le thème de la réduction de l'usage des sacs plastiques. Les enfants étaient invités à décorer un sac de courses en carton bio et à l'offrir à leurs parents.

Chaque année, plus d'une centaine d'enfants sont sensibilisés grâce à cette initiative, qui bénéficie du soutien du Stars 'N' Bars et de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Pour le défi des chefs, Philippe Joannes et Joël Garault avaient récupéré au marché, des aliments destinés à être jetés. Tous deux ont cuisiné un plat différent à partir de ces denrées, que les visiteurs ont ensuite pu goûter.

DAU

LA ROSERAIE PRINCESSE GRACE RECOMPENSEE

Après d'importants travaux de rénovation et de réaménagement l'année dernière, la Roseraie Princesse Grace a reçu, à l'unanimité, l'« Award of Garden Excellence 2015 », dans le cadre du 17^e Congrès Mondial des Sociétés de Roses qui se tenait à Lyon du 27 mai au 1^{er} juin.

Parmi plus de 500 participants, originaires de 40 pays, la Roseraie Princesse Grace s'est distinguée par son originalité, le nombre de rosiers, la variété des roses, la qualité de son entretien, ainsi que par l'attrait du public. Une plaque en bronze, offerte par la Fédération Mondiale des Sociétés de Roses, sera installée aux entrées de la Roseraie, qui n'en est d'ailleurs pas à son premier titre, puisqu'elle avait déjà obtenu le label « Espace végétal écologique » en 2015.

UN HONNEUR

Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, a déclaré : « Nous nous félicitons de cet honneur qui est fait à ce magnifique jardin, à la Principauté, aux personnels de la Direction de l'Aménagement Urbain et à tous ceux qui ont contribué l'an dernier à la rénovation et au réaménagement de la Roseraie Princesse Grace ».

Monaco succède au Japon, au Canada et à l'Afrique du Sud, qui avaient successivement remporté ce titre.

L'ACTU EN IMAGES



JOURNEE DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DES ABEILLES

Vendredi 19 juin, la Principauté a participé aux journées nationales de sensibilisation en faveur de l'abeille et de l'apiculture : les APIdays.

Organisée par les apiculteurs de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), cette manifestation se tient chaque année dans plus de 80 villes.

La Principauté s'est associée dès 2011 au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » de l'UNAF en installant, six ruches de l'apiculteur Jacques Balavoine, sur le toit terrasse du Musée des Timbres et des Monnaies à Fontvieille.



CONGRES « INNOVATIVE CITY A NICE »

Le 24 juin dernier s'ouvrait à Nice la 4^e édition du salon « Innovative City », consacré aux « smartcities » et aux villes connectées.

A cette occasion, S.E. M. le Ministre d'Etat et M. Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, ont signé en présence de S.A.S. le Prince Souverain et de Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, une convention-cadre de partenariat dans le domaine du numérique.

DRDC

LES VISITES DE PERSONNALITES : COMMENT ÇA MARCHE ?



Une partie de l'équipe de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, avec de gauche à droite : M. Alexandre JAHLAN Secrétaire des Relations Extérieures (grade diplomatique), Mlle Sabrina NICOLAS Secrétaire des Relations Extérieures (grade diplomatique), Mme Manuela VATINET Comptabilité des Ambassades de Monaco à l'étranger, Mme Marie-Catherine CARUSO-RAVERA Directeur, Mme Magali SCOGLIO Secrétaire des Relations Extérieures (grade diplomatique), Mme Nelly GASTAUD Secrétaire des Relations Extérieures (grade diplomatique), M. Thomas SANMORI Adjoint au Directeur

La visite d'une personnalité étrangère est toujours un événement important pour un pays, qui nécessite une préparation minutieuse. Le JDA vous en fait découvrir les coulisses.

Les voyages des Chefs d'Etat à l'étranger prennent diverses formes : visite d'Etat, visite officielle, visite de travail et visite privée.

La visite d'Etat est la forme la plus solennelle des visites que peut faire un Chef d'Etat à une puissance étrangère. Il s'agit en effet de rendre visite à un pays, à un peuple.

En Principauté, la visite officielle est la forme de visite la plus souvent utilisée. Elle concerne un Chef d'Etat ou un Chef de Gouvernement et se situe à un degré

différent de la visite d'Etat. Toutefois elle est entourée d'un cérémonial très élevé et se déroule sur 1 à 2 jours.

UNE VISITE TRÈS PRÉPARÉE

Les objectifs de la visite officielle se définissent en amont entre les Autorités monégasques et les Autorités étrangères afin de cadrer les thèmes de discussions ou de valider un objectif pré-défini : inauguration d'un consulat, signature d'un Accord bilatéral par exemple.



Des véhicules officiels (berlines et vans, avec chauffeurs) sont mis à disposition par le Gouvernement Princier pour tous les déplacements officiels en Principauté.

Les documents à établir pour une visite officielle

Lors d'une visite officielle, divers documents devront être établis : des invitations Officielles, le déroulé final complet, le détail de la visite, le choix et la remise des cadeaux, les programmes personnalisés, les plans des cortèges pour tous les trajets, les plans de table, les discours et les toasts, la fiche pays et les documents de travail.



La sécurité de la personnalité et de la délégation est assurée par la Direction de la Sûreté Publique : Motards, Unité Spéciale d'Intervention sur la voie publique, sans oublier le Poste de contrôle technique opérationnel (PCTO) et les agents en tenue.

Une visite officielle se prépare au moins trois mois à l'avance. En amont, une visite préparatoire valide l'objectif et le format de la visite officielle. Elle règle également les modalités logistiques et protocolaires à mettre en œuvre avec les représentants du Corps Diplomatique et Consulaire étranger qui viennent en précurseur.

Chaque visite est l'occasion de tirer un enseignement qui renforcera la collaboration entre tous les intervenants et la constante recherche de l'amélioration des séquences des programmes, la Principauté bénéficiant auprès des puissances étrangères d'une large reconnaissance quant à la grande qualité de ses accueils.



Marc Pauli est le Chargé de Mission pour les affaires protocolaires au sein du Ministère d'Etat. Dans le cadre de ses missions, il est souvent amené à travailler avec la DRDC.



Réunion de travail.

Services impliqués dans la préparation d'une visite officielle

Palais Princier :

Le Chef de Cabinet de SAS le Prince Souverain ;
Le Chambellan de SAS le Prince Souverain et le Service d'Honneur ;
Le Commandant Supérieur de la Force Publique ;
Le Conseiller au Cabinet de SAS le Prince Souverain chargé de l'affaire ;
Le Service de Presse du Palais.

Gouvernement Princier :

S.E.M. Le Ministère d'Etat ;
Le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ;
Le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ;
Les autres Conseillers de Gouvernement, et les autres Directions en fonction des thèmes ou des sujets de la visite ;
L'Ambassadeur de Monaco en poste dans le pays invité ainsi que parfois le Consul honoraire ;
Le Chargé de Mission pour les Affaires protocolaires du Ministère d'Etat,
Le Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires, son Adjoint et les collaborateurs de la Direction.
Le Directeur de la Sûreté Publique, son Adjoint et les collaborateurs de la Direction ;
Puis un groupe de travail opérationnel ad hoc est constitué avec différents intervenants.



Les déjeuners, dîners officiels, et visites de sites sont organisés et pris en charge par Monaco. Les visites de sites correspondent à la thématique de la visite officielle.

Les visites officielles en bref

Les visites officielles n'ont cessé d'augmenter au cours de ces 10 dernières années. Aujourd'hui, on en compte de 10 à 15 par an en moyenne. Ces visites mobilisent plus d'une trentaine de personnes en Principauté (hors personnel des établissements privés).

Par ailleurs, peuvent être également qualifiées de VO une dizaine de Visites de Chefs de Gouvernement, de Vice-Premier Ministre ou de Chefs de la diplomatie et sont au nombre d'une dizaine par an en moyenne.

COOPERATION

MONACO S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA DREPANOCYTOSE

Le 19 juin avait lieu la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose. La mobilisation dans ce domaine fait partie des cinq programmes phares de la Coopération monégasque. Première maladie génétique au monde, elle reste toutefois méconnue et négligée.

L'intervention de la Principauté dans ce domaine se traduit par :

- **Un appui aux acteurs de santé,** le soutien à la création de trois centres nationaux de référence (au Mali, au Niger et au Sénégal)
- **La mise en réseau des associations de patients** drépanocytaires dans les six pays d'intervention



La Direction de la Coopération Internationale du Gouvernement Princier soutient la lutte contre cette maladie dans six pays : Mali, Niger, Madagascar, Sénégal, Burkina Faso et Mauritanie.

- **La mise en place d'un programme de micro-finance** en faveur des malades au Niger

Aussi, les associations africaines soutenues par le Gouvernement Princier se sont fédérées pour sensibiliser l'opinion publique et les autorités nationales de

leur pays sur le thème de la prise en charge de la douleur.

UNE DES PRIORITÉS DE L'OMS

Il est à noter que le Gouvernement Princier soutient également des travaux de recherche du Professeur Eliane Gluckman sur la drépanocytose, dont l'équipe travaille au sein du Centre Scientifique de Monaco.

La lutte contre la drépanocytose est la quatrième priorité de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette maladie affecte plus particulièrement les populations originaires d'Afrique subsaharienne, des Antilles, d'Inde, du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen.

L'ACTU EN IMAGES

S.A.S. LE PRINCE ALBERT II PRESENT A LA JOURNEE MONDIALE DE L'OCEAN

Chaque année se tient la journée mondiale de l'océan organisée par la Commission Océanographique de l'Unesco.

Organisée le 8 juin dernier, cette journée proposait quatre ateliers scientifiques, des tables rondes, des expositions et un « UNESCO Open Campus » pour les jeunes. Les activités avaient pour but de mobiliser la communauté scientifique pour travailler ensemble, et de favoriser l'engagement des États ainsi que celui de public.

La journée a été clôturée, en présence de SAS le Prince Souverain, par une cérémonie effectuant le bilan des ateliers.



OMS - MONACO PARTICIPE A LA REUNION DES PETITS ETATS D'EUROPE

Les 2 et 3 juillet, se tenait la 2^e réunion des Petits Etats d'Europe en Andorre, membre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La délégation monégasque était composée d'Isabelle Rosabrunetto, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, et de Anne Negre, Directeur de de l'Action Sanitaire et Sociale.

Le Plan Santé 2020, la mise en place du Centre de Coordination Gérologique et des visites médicales et dentaires dans les établissements scolaires ont retenu l'attention des pays présents et de l'OMS. La journée a été clôturée, en présence de SAS le Prince Souverain, par une cérémonie effectuant le bilan des ateliers.



DIPLOMATIE

MONACO A L'HONNEUR A PARIS



Courant juillet, plusieurs événements concernant la Principauté ont eu lieu dans la Capitale Française. Retour sur l'actualité de l'Ambassade Monégasque à Paris.

REMISE DES LETTRES DE CREANCE DE S.E.M. L'AMBASSEUR

Le 6 juillet, S.E.M. Claude Cottalorda, Ambassadeur de Monaco, a remis ses lettres de créance au Président François Hollande. Au cours d'un entretien privé, le chef de l'Etat français a exprimé son souhait de maintenir les excellentes relations qui existent entre la Principauté et la France.

Divers thèmes ont ensuite été abordés parmi lesquels les négociations entre la Principauté et l'Union Européenne ainsi que la préparation de la 21^e Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu du 30 novembre au 11 décembre prochains à Paris.

LES 10 ANS DE REGNE DU SOUVERAIN

400 invités étaient accueillis par l'Ambassadeur de Monaco à Paris et par S.E.M. le Ministre d'Etat le 6 juillet dans le Parc de la Maison de l'Amérique Latine.

S.E.M. Claude Cottalorda en a profité pour mettre en valeur les actions entreprises par la Principauté en

matière de développement durable et économique ainsi qu'en matière d'avancées urbanistiques réalisées et à venir.

L'Ambassadeur de Monaco en France a également profité de l'occasion pour rappeler la grande joie des monégasques à l'occasion de la naissance des enfants princiers.





1

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo, et vous apporte ainsi un regard différent sur la Principauté.

Dans ce numéro,

1 Le bois et la chair, avec ce cliché original faisant apparaître sous son plus beau jour la porte d'une des échauguettes qui ornent la rampe major.

2 le saut en toute détente d'un perchiste lors du Meeting International d'Athlétisme Herculis.

3 Non, les couteaux ne servent pas qu'à couper ! Certains servent à récolter. Ici un apiculteur racle le miel donné par les abeilles monégasques.



2



3